COMMISSION RÉGIONALEDES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°07

Réunion du :	**Mardi 07 Aout 2018**
Présidence :	**M. Karim ABED**
Présents :	**MM. Denis SOTO, Noël RIFFAUD**
Assiste :	
Excusés (s):	

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :
- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.
Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.
A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

*****

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de la réunion de CRA du 31.07 (PV 06) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

*****

CORRESPONDANCES

DE LA CFA/DTA:

Mail en date du 06.08 relatif à l'envoi du PV de la réunion de la CFA du 02.07.

Mail en date du 07.08 relatif à la demande de pouvoir mettre à disposition un maximum de 3 Arbitres de Ligue Féminines sur les rencontres D2 Féminines ainsi que 3 Arbitres de Ligue FUTSAL sur les rencontres de D2 FUTSAL et sur les premiers tours de Coupe de France pour les 2 championnats.

DE LA FFF DIRECTION JURIDIQUE :

Mail en date du 06.08 en copie relatif à leur demande afin d'obtenir pour la Ligue MEDITERRANEE la liste des clubs en infraction au Statut de l'Arbitrage évoluant en Divisions Nationales pour la saison 2018/2019.

DE LA LIGUE :

Mail en date du 06.08 relatif à l'envoi des calendriers pour la nouvelle catégorie U18F R1 Féminines pour la saison 2018/2019.

DES CLUBS DE :

- **A.S. MONACO** : Mail en date du 01.08 relatif à la demande de désignations de 3 Arbitres de Ligue pour un match amical en N2 se déroulant le samedi 04.08 à AIX-EN-PROVENCE, l'équipe de l'AS MONACO contre SETE.
  Lu et désignations effectués par la CRA

- **S.C. TOULON**: Mail en date du 07.08 relatif à la demande de désignations de 3 Arbitres pour les matchs amicaux du S.C. TOULON
  - pour la période du 03.08 au 05.09

  Accord de la CRA pour les 3 Arbitres indiqués.

- **U.S. CARQUEIRANNE LA CRAU** : Mail en date du 06.08 relatif à la demande de désignation de 3 Arbitres
  - pour un match le 18.08 à 17h00 de leur équipe R1 contre PEGOMAS
  - pour un match le 21.08 à 19h00 de leur équipe R1 contre UGA ARDZIV

  Vérification préalable par la CRA avant accord sur désignations et modifications pour les Arbitres Pré

DES ARBITRES:

- BLIN Loris : mail en date du 01.08 relatif à son arrivée prochaine en Ligue MEDITERRANEE
  Pris contact téléphonique ce jour pour confirmation date arrivée le 02.09 et envoi justificatifs professionnels pour absence au stage du 26.08.

- JURADO Alexandre : copie mail adressé au Pôle JAF en date du 02.08 relatif à son indisponibilité JAF du fait du stage CRA du 26.08.
- ZOUAIN Maxime : mail en date du 06.08 relatif à son indisponibilité du 19.08 au 30.08.
  La CRA a bien enregistrée ces éléments.
- MAZOUNI Madjid : mail en date du 02.08 relatif à sa présence lors du stage du 26.08 à FREJUS.
- YOUSSEF Walid : Mail en date du 06.08 relatif à son indisponibilité jusqu'au 10.09 et donc de son absence au stage de rentrée du 26.08 ainsi que l'information sur son futur mariage.
  Une séance réservée aux Arbitres ne pouvant pour des raisons dûment justifiées être présent à Fréjus, sera programmée début septembre pour les tests et informations nécessaires pour la saison.
  Les tests physiques spécifiques CRA seront à effectuer avant le 31.10.
  La CRA lui présente toutes ses félicitations pour son mariage
  Lu et transmis au responsable des désignations.
- TREMELLA Anthony : mail en date du 06.08 relatif au dossier médical Arbitre de Ligue saison 2018/2019.
  Lu et information communiquée à l'Arbitre par la Ligue.
- TYR Sofiane : Mail en date du 01.08 relatif à son souhait de rattachement au club du FC CARNOUX,
  Cette question étant du ressort du statut de l'Arbitrage, la réponse vous sera apportée par la Ligue.
- D'ANTONIO Lionel : mail en date du 06.08 relatif à la confirmation de sa présence lors du stage de rentrée.
  Lu et pris note, mail en retour pour compléter le formulaire Google Forms.
- GRUT Antoine : mail en date du 06.08 relatif à sa demande de binôme pour la saison 2018/2019.
  Lu et pris note, la décision sera prise en CRA du 20.08.
- SAADI Fouzi : Mail en date du 06.08 relatif à ses remerciements pour la désignation en match Amical en N2, ainsi que pour la constitution d'un binôme pour la saison 2018/2019.
  Lu et pris note, la décision sera prise en CRA du 20.08.
- ABDELGHEFFAR Abdelkader : Mail en date du 07.08 relatif à ses indisponibilités pour raisons professionnelles en date du 18 et 19.08.
  Lu et transmis au responsable Désignations

*****

INFORMATIONS OU MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

La CRA ayant été informée du décès brutal du père de Madjid MAZOUNI, Arbitre de Ligue, le Président de la CRA, ses membres et le CTRA lui présentent ainsi qu'à sa famille, leurs sincères condoléances et l'assurent de leur entier soutien moral.

La CRA ayant pris note du retour à l'Arbitrage d'Alan VAN MEEL Arbitre de Ligue, après son année sabbatique liée à l'agrandissement de sa famille, pour lequel elle le félicite, la CRA tient à lui préciser que le stage de rentrée se déroule le 26.08 à FREJUS.
La transmission des documents dématérialisés fiche (site Ligue), Fiche de participation stage sont à renvoyer à la CRA.

La CRA a, suite à la demande de la DTA, retenu les Arbitres réservistes suivants pour les rencontres de championnat D2 Féminines [DAAS Camille – PERCEPUSSE Maeva – GIURAN Bianca] et D2 FUTSAL [ABBAD EL ANDALOUSSI Marouane – TIR Sofiane].
Ils ont été informés par mail envoyé ce jour 07.08.

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES DEPUIS LE 26.06.2018

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l'absence de nouvelles informations.

- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'en mars 2019

*****

POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 01.08.2018

- ABDELGHEFAR Abdelkader : les 18 et 19.08 (professionnelle)
- ACHBIB Mimoune : jusqu'au 15.08 (personnelle)
- BEN AMOR Tarek : les 11 et 12.08 et 15 et 16.09 (personnelle)
- BERTRAND Vincent : les 04 et 05.08 et 11.08 (professionnelle)
- BUTTEGEG Thierry : jusqu'au 05.09 (?)
- CHAZAL Stéphanie : le 11.08 (personnelle)
- DEGHDICHE Amri : du 17.07 au 25.08 (personnelle)
- DONADIO Julien : jusqu'au 30.08 (personnelle)
- FOURNIER Romy : jusqu'au 31.10 (professionnelle)
- MARIANCZUK Sabrina : les 01, 02 et 16.09 (pro et perso)
- MEJRI Mohamed : jusqu'au 10.08 (professionnelle) et les 25, 26.08 (personnelle) absence stage
- SMOUNI Hichem : du 18.08 au 01.09 (personnelle) et dont le 26.08 absence au stage
- WOLFF Benoit : du 13.08 au 26.08 (professionnelle) dont le 26.08 absence au stage
- YOUSSEF Walid : jusqu'au 10.09 (personnelle) et dont le 26.08 absence au stage
- ZOUAIM Maxime : du 19.08 au 30.08 (personnelle) absence au stage

*****

RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2017-2018

- Stage de rentrée des Arbitres de Ligue et des observateurs le DIMANCE 26.08.2018 à FREJUS au centre AZUREVA avec déroulement des tests physiques le matin et réunion d'information l'après-midi avec les présentations relatives à l'organisation de la nouvelle CRA, la nouvelle organisation administrative et les modifications des lois du jeu.

*****

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion ouverte à partir de 11h00 et prononce la fin de séance à 18h30.

*****

Prochaine réunion du Bureau Exécutif
Le Lundi 20 Aout 2018

*****

Président
Karim ABED

Secrétaire
Noël RIFFAUD